



## Programme de formation : Tondeuse autoportée

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable d'utiliser en sécurité une tondeuse autoportée
- Être capable d'adaptabilité à la conduite d'engins automoteurs en espaces verts

**PRÉ-REQUIS** : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Etre médicalement apte pour pouvoir conduire une tondeuse autoportée. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 1 à 10 personnes maximum par groupe

**Validité** : 5 ANS

**DURÉE** : 1 jour soit 7 heures

### LES POINTS ABORDÉS :

**Théorie : 0.5 jour**

**Le contexte de l'utilisation du matériel**

La législation & la réglementation (le décret du 2 décembre 1998, ...);

L'autorisation de conduite ;

Classification et technologie ;

La sécurité : le conducteur, la tondeuse autoportée, l'environnement

**Pratique : 0.5 jour**

Mise en situation similaire au lieu de travail des apprenants, différents scénarios mis en place afin de valider la bonne pratique de chaque participant

### PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne appelée à utiliser l'équipement et présentant les aptitudes médicales requises

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION, D'ENCADREMENT & D'EVALUATION :

La formation se déroule exclusivement en présentiel. Elle comporte via vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle : des exposés, des études de cas et des échanges de situations vécues par les stagiaires. Suivie d'une séance d'exercice pratiques et de mise en situation sur sites sélectionnés concernant la partie pratique.

A l'issue de la formation, des tests de contrôle écrits et oraux sont réalisés pour assurer la qualité des connaissances et compétences acquises et ainsi permettre au formateur de rédiger son rapport à savoir si le stagiaire est apte ou n'est pas apte à travailler en sécurité et à répondre aux objectifs cités ci-dessus.

### MOYENS MATÉRIELS :

Vidéo projecteur, ordinateur. Livrets de formation, stylos sont remis aux stagiaires.

### SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'un Certificat de conduite